

## POUR S'INSCRIRE AUX 10 KM DE TAMARIS

- **Par Internet** : <http://www.kms.fr> – Paiement sécurisé
- **Par courrier** :  
Avant le 26 septembre, avec un chèque à l'ordre du CSMS Athlétisme  
CSMS Athlétisme – Stade Scaglia – 83500 La Seyne/mer
- **Magasin TERRE de RUNNING** : 7 bis rue Berthelot – 83000 TOULON
- **Office du Tourisme Les Sablettes** – Avenue Pompidou – 83500 La Seyne/mer

Les droits d'inscription sont fixés à 15€ jusqu'au 28 septembre 2019. (Il n'y aura pas d'inscription le jour de la course)

Paiement par **chèque** ou **espèces** accompagnés **OBLIGATOIREMENT**

- Pour les licenciés FFA : du N° de licence (de la saison en cours)
- Pour les non-licenciés : d'un certificat médical (original ou copie) de noncontre-indication à la pratique de la course à pied en compétition daté de moins de 1 an.

## FICHE D'INSCRIPTION

(A RENSEIGNER EN MAJUSCULES SVP)

N° DOSSARD	N° Licence FFA	NOM	PRENOM
NATIONALITE	SEXE	ANNEE DE NAISSANCE	CLUB / VILLE
E-MAIL			

Les épingles pour les dossards ne sont pas fournies

Remise des récompenses à 11h30 après la publication des résultats.

Le / / 2019

SIGNATURE DU COUREUR  
(Obligatoire)

## REGLEMENT DES 10 KM DE TAMARIS

Les 10 Km de TAMARIS sont organisés par le

**CSMS**- Section Athlétisme

**Compétition de course à allure libre**

Compétition ouverte à tout athlète ayant au moins 16 ans dans le cours de l'année civile.

### Obligation pour inscription des athlètes :

Chaque athlète devra fournir :

- **Pour les licenciés FFA** (Copie de la licence de la saison en cours) Son numéro de licence **FFA** (Encadrement et running athlé santé non admis)

Ou

**Original / copie de licence TRIATHLON ou de licence FSGT-UFOLEP-FSCF portant la mention athlétisme.**

- Pour les autres (non licenciés et autres fédérations) **Un certificat médical** (ou sa copie) indiquant "**la non contre indication de la pratique de la course à pieds en compétition**" datant de **moins d'un an**

**Il est conseillé aux non-licenciés d'être assurés personnellement en Individuelle-Accident**

### Dossards

Les dossards seront à retirer le samedi 28 septembre 2019 local athlétisme stade Scaglia (fond du stade) à partir de 14 h pour les personnes inscrites par courrier et sur le site KMS. Ils pourront également être délivrés directement au Magasin TERRE de RUNNING et à l'Office du Tourisme des Sablettes. Un retrait des dossards est également prévu le dimanche 29 septembre de 7 h 30 à 8 h30 devant l'EAJ aux Sablettes..

### Classement

Il sera établi un classement « scratch » hommes et femmes et par catégorie : cadets, juniors, seniors et vétérans I, II, III hommes et femmes.

### Récompenses : Tee-shirt micro fibres aux 900 premiers

A partir de 11h30, après publication des résultats. Les trois premiers du « scratch » et les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés. Il n'y aura pas de cumul dans la distribution des prix.

### Assurances

L'organisateur contractera auprès de la compagnie d'assurance AIAC Courtages, une assurance couvrant la manifestation en :

- Responsabilité civile de l'organisateur.
- Responsabilité individuelle de chaque participant non licencié.
- Des membres de l'organisation non licenciés.

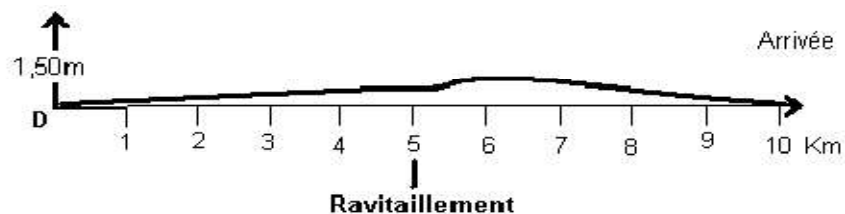
### Autorisation préfectorale

La demande sera faite par l'organisateur dans les délais en vigueur auprès de la commission départementale des courses sur route.

**Services d'urgence** L'organisateur prendra contact avec les secouristes et un médecin pour assurer le service médical d'urgence.

Tous les résultats à consulter dès le lendemain sur <http://www.csmseynoies.fr/>

## PROFIL PARCOURS



**Date :** .....Dimanche 29 Septembre 2019 - Départ à 9h00

**Distance :** ..... 10 Km

**Classification Hors-Stade FFA :** Qualificative Championnat de France 2019

**Nombre de participants en 2015 :** .....921

### Parcours :

- **DEPART :** Devant le chantier naval IMS  
Route de Saint-Mandrier  
Avenue Jean-Baptiste Mattei  
Corniche Georges Pompidou  
Corniche Michel Pacha  
Corniche Bonaparte  
Corniche Philippe Giovannini  
Demi-Tour devant Espace Grimaud  
Retour Sablettes par Corniche  
Avenue Jean-Baptiste Mattei (piste cyclable)
- **ARRIVÉE :** Allée de la Petite Mer - CircoScène

### Partenaires institutionnels :

Mairie de La Seyne/mer, CG83 et le Conseil Régional PACA.

### Principaux partenaires :

TERRE de RUNNING, KMS et l'Office du Tourisme des Sablettes.

### Dotation :

Coupes et médailles aux 3 premiers de chaque catégorie

**Course des enfants à 11h00 - Inscriptions gratuites sur place**

**Certificat Médical OBLIGATOIRE**